

COMPTE-RENDU de la séance du mercredi 20 mai, 18h

PRESENTS :

Madame Céline DAMBRY
Monsieur Loïc HAVE
Monsieur Benoit GAUTHIER
Monsieur Fabrice GUYADER
Monsieur Mario DEMAZIERE
Monsieur Sylvain GARAND
Monsieur Alain LOPEZ
Monsieur Pierre PESQUEUX
Madame Mickaele TAHON
Monsieur Didier TERRIER

ABSENTS EXCUSES :

Madame Nathalie CHAILLOUX
Monsieur David LEFEBVRE
Madame Jannick LEFEVRE

ABSENTS :

ADMINISTRATION : Lucie GAUTHIER, Elisa WERTHLE, Sylvain BISSON, Julie SANYAS

ORDRE DU JOUR :

**INSTALLATION DE LA COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE ET RAPPEL DES SUJETS EVOQUES
DANS L'ATELIER DU SEMINAIRE**

- 1/ PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL**
- 2/ BIODIVERSITE**
- 3/ ENERGIE ET CLIMAT**
- 4/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS « YOU »**

INSTALLATION DE LA PREMIERE COMMISSION

M. TERRIER ouvre la séance et propose l'installation de M. GARAND, Vice-Président en charge de la transition écologique et énergétique comme président de la commission. Il indique qu'il est très attaché à ce domaine et sera également présent pour suivre ces sujets à enjeux.

Un tour de table est proposé afin que chacun représente ses fonctions et indique s'il est nouveau au sein de cette commission.

Mme GAUTHIER présente le retour des élus lors du séminaire du 27.04 concernant l'atelier « environnement ». Les sujets principaux qui sont ressortis sont les suivants :

1. Préservation du paysage local

Les élus sont sensibles à la qualité du paysage local et souhaitent agir pour le préserver, notamment les clos masures et les mares. Certains ont le souci lié à la perte de biodiversité notamment des oiseaux. La CCYN pourrait accompagner financièrement la replantation des haies et des talus. La valorisation énergétique du bois pourrait aussi aider à la plantation (aspect développement de filière)

2. Encadrement du développement des énergies renouvelables

Les élus sont soucieux d'un développement harmonieux des énergies renouvelables. Des craintes ont été exprimées concernant les éoliennes, l'installation de panneaux photovoltaïques et l'impact sur la santé des occupants de la maison, l'impact paysager des grands projets agrivoltaïques, la méthanisation des déchets verts.

3. L'alimentation durable

Certains élus ont abordé la question de l'alimentation durable notamment dans la restauration collective : pourquoi ne pas se doter d'un outil de cuisine locale comme une cuisine centrale intercommunale. D'autres ont parlé du lien entre santé et alimentation. Enfin le souci du développement du commerce de proximité dans les villages a été soulevé.

Enfin, dans l'atelier « territoire en perspective », certains élus ont aussi fait remonter que la CCYN n'en faisait pas assez sur l'axe développement durable.

1. ALIMENTATION DURABLE

Mme WERTHLE se présente, elle remplace Mme DESPAIGNE et s'occupera des mêmes missions : suivi du Plan Alimentaire Territorial et des enjeux BIODIVERSITE.

Elle présente les quelques grands chiffres du territoire concernant les questions agricoles :

- 26 000 habitants
- 84 % de surface agricole
- La surface **agricole biologique** est de 8,3 ha ce qui représente 0,07 % de sa surface agricole utile
- 147 % de la population pourrait être nourrie par les terres agricoles du territoire (Ce chiffre est obtenu en comparant les surfaces agricoles disponibles sur le territoire (toutes productions confondues) et celles théoriquement nécessaires pour nourrir ses habitants)
- Agriculture spécialisée en Polyculture poly élevage : Les fermes du territoire ne produisent pas assez de fruits et légumes et d'oléo protéagineux (colza, tournesol, lentilles). Il y a donc un bon potentiel pour développer l'alimentation locale sous réserve de diversifier les productions.
- Lien pour en savoir plus : [La transition agricole et alimentaire dans les territoires | Territoires Fertiles](#)

La Communauté de Communes a choisi de travailler sur la question alimentaire en 2023. Elle a établi un plan d'action sur 6 ans afin de favoriser une alimentation locale de qualité et plus d'autonomie alimentaire sur le territoire de la CCYN.

La CCYN travaille avec de nombreux partenaires sur ce projet.

Communauté de communes Yvetot Normandie (CCYN)
Syndicat Mixte d'Eau du Caux Central (SMEACC)
Natura Pôle Campus Yvetot
Inter Service Association (Association ISA)
Réseau des CIVAM Normands
Agende de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine Maritime (DDTM 76)

Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
Bio en Normandie
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Communauté de communes Caux Austreberthe
Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo
Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Conseil Départemental de Seine Maritime
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Yvetot

La CCYN a été labellisée de niveau 2, cela implique l'élaboration d'une stratégie de suivi et d'évaluation, notamment par la mise en place d'au moins un indicateur de performance par thématique de la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC), mais aussi d'un plan d'action approuvé. La DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) est responsable de l'attribution de cette labellisation aux PAT. Cette labellisation permet d'avoir accès à des subventions.

Au total : 20 actions sur 38 débutées, soit plus de la moitié des actions lancées et dans tous les axes

- *AXE 1 Agriculture* plutôt délaissée
- *AXE 2 Social*: un bon lancement grâce à la Table Solidaire
- *AXE 3 Ressource en Eau*: soutien à poursuivre auprès des partenaires
- *AXE 4 Sensibilisation à l'alimentation*: bien lancée auprès de certains publics (surtout scolaires + animations tourisme)
- *AXE 5 Restauration collective*: de nombreux accompagnements à la carte ! Mais quelques communes encore non-accompagnées !
- *AXE 6 Gaspillage Alimentaire*: 1 lancement en 2025 pour les cantines mais nécessite le support du service OM

Une priorité globalement donnée à la restauration collective grâce au financement PAT (95 000€ d'aides sur 3 ans)

Mme WERTHLE présente plusieurs actions concrètes menées par la CCYN.

- **1.1 Le concours général agricole prairies et parcours**

Concours co-organisé par Caux Seine Agglo et le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central.
Objectifs :

- ✓ Valoriser les éleveurs qui maintiennent les prairies sur le territoire
- ✓ Tendre vers un système agricole durable, résilient et autonome
- ✓ Favoriser des pratiques agricoles durables pour la préservation de la ressource en eau

Il y a 2 éleveurs du territoire qui ont postulé : Mme AVENEL, éleveuse à Mesnil Panneville et M. BEUZELIN éleveur aux Hauts de Caux.

Mme WERTHLE questionne les élus sur la présence de foncier agricole communal. En effet, les communes du territoire ont presque toutes un peu de foncier agricole et ce foncier peut être une opportunité pour aider à l'installation de nouveaux agriculteurs, pour favoriser des pratiques durables respectueuses de la qualité de l'eau et de la santé, pour maîtriser le paysage communal ...

En effet, 1/3 des agriculteurs va partir à la retraite d'ici 4 ans. Des enjeux forts pour notre territoire. Les élus sont souvent au courant des départs à la retraite des agriculteurs, mais souvent les négociations parcellaires ont déjà eu lieu en amont. C'est pourquoi il s'avère important de prendre cette question bien en amont et d'accompagner les futurs retraités dans la transmission de leur patrimoine.

Voici le récapitulatif des sièges d'exploitations par commune :

NOM DE LA COMMUNE	NOMBRE DE SIEGES D'EXPLOITATIONS
Allouville-Bellefosse	11
Auzebosc	4
Baons-le-Comte	6
Bois Himont	6
Carville-la-Folletière	2
Croix Mare	7
Écalles-Alix	10
Écretteville-lès-Baons	7
Hautot-le-Vatois	8
Hautot-Saint-Sulpice	4
Les hauts de Caux	7
Mesnil-Panneville	15
Rocquefort	2
Saint Martin de l'If	11
Saint-Clair-sur-les-Monts	3
Sainte-Marie-des-Champs	1
Touffreville-la-Corbeline	8
Valliquerville	13
Yvetot	7
Total général	133

1.2 Solidarité alimentaire

La CCYN a co-organisé avec le CCAS l'année dernière un « forum de la solidarité alimentaire » afin de créer de l'interconnaissance entre les nombreuses structures locales de l'aide alimentaire. Cette année un deuxième forum sera organisé en octobre. La thématique sera autour du modèle économique de l'aide alimentaire.

Les communes peuvent adhérer à l'épicerie solidaire d'Yvetot. M. GARAND témoigne que la commune de St Martin de l'If a adhéré récemment et est très satisfaite de l'accompagnement des familles.

➔ Ainsi il est prévu de laisser l'épicerie présenter ses actions lors d'un prochain bureau des maires.

1.3 Eduquer au gout et au « bien manger »

La CCYN propose un ensemble d'animations pour les écoles du territoire. Elle fonctionne par appel à manifestation d'intérêt envoyé aux mairies et aux écoles du territoire.

Actuellement les animations en cours sont :

- A la Paysagerie pour des écoles primaires et découvrir lors de 3 ateliers (printemps, été, automne) la pousse des légumes : 5 groupes y participent (Autretot, accueil loisirs Yvetot, Veauville, Auzebosc, Fréville). L'animation est entièrement financée ainsi que le transport.
- Tournée des céréales : ateliers dans les écoles à la découverte des céréales, du pain, des pâtes ... 3 classes sont actuellement inscrites Yvetot, Fréville, Betteville,

➔ **Les élus de la commission demandent à être destinataires de ces invitations.**

1.4 Accompagnement des cantines

Mme WERTHLE explique ce que la CCYN propose pour l'accompagnement des cantines scolaires, qu'elles soient en régie ou via un prestataire.

Les objectifs sont :

- ✓ **Développer un approvisionnement local et de qualité pour les restaurations collectives.**

Ainsi la CCYN propose aux cantines : des ateliers cuisine, diagnostic des approvisionnements, accompagnement à la conception des menus (nutrition), outils, relecture des marchés ...

M. GARAND témoigne que l'accompagnement dont il a pu bénéficier pour sa cantine a été un plus pour ses agents qui ont pu monter en compétences, et ont fortement apprécié cet accompagnement pour améliorer la qualité des repas servis aux écoliers

Mme WERTHLE explique que les communes de Valliquerville, Touffreville et Auzebosc sont très satisfaite du marché commun de prestation de repas obtenu par API restauration. La qualité des repas s'est nettement améliorée.

M. DEMAZIERE indique que sa commune n'avait pas choisi d'adhérer au groupement d'achat car elle craignait que le tarif soit plus onéreux que ce qui est proposé actuellement.

➔ **Il est proposé un retour sur le marché commun lors d'une prochaine commission.**

- ✓ **Réduire le gaspillage alimentaire**

Un accompagnement est mené actuellement à la cantine de Valliquerville, Touffreville et St Martin de l'IF pour réduire le gaspillage alimentaire.

M. GUYADER ajoute que la formation des enfants et des adultes est importante pour mobiliser l'ensemble de la chaîne.

1.5 Guide des producteurs locaux

Mme SANYAS prend la parole et se présente. Elle effectue un stage de fin d'étude de 6 mois à la CCYN. L'objectif de son travail est le développement d'un approvisionnement local et de qualité pour les restaurations collectives. Aussi, elle a pour mission de :

- Distribuer le guide des producteurs locaux aux restaurations collectives
- Animer une semaine du « je mange local dans ma cantine ». Cette semaine était du 4 au 7 juin et 4 cantines y ont participé. Une carte à colorier a été créée pour localiser les producteurs du territoire.
- Travailler sur un projet de groupement d'achat à l'horizon 2028

Mme TAHON demande si ce guide peut servir au grand public. Mme SANYAS répond qu'il existe déjà beaucoup de guides disponibles sur internet pour le grand public. D'ailleurs un article sur le site internet de la CCYN les recense. De plus Mme WERTHLE ajoute que le problème fréquent est le manque de mise à jour.

➔ Il est proposé de mettre à jour l'article dédié sur le site internet.

2. BIODIVERSITE

Mme WERTHLE présente le projet de l'Atlas de la Biodiversité Communale, un projet de 3 ans mené avec le PNR des boucles de la Seine Normande et Caux Seine Agglo.

Objectif : *Connaitre la biodiversité, c'est pouvoir agir pour la protéger et la valoriser à partir d'un diagnostic précis et partagé des enjeux*

- Lancé en 2024 pour 3 ans
- Un projet à 270 000€ dont 20 000€ par la CCYN
- Un inventaire terrain d'une sélection d'espèces animales et végétales
- Et des animations, plus de 30 avec 500 participants qui se poursuivent !
- 2026 : une année pour analyser et traduire le diagnostic en actions à mener dans vos communes !

Chef du projet: MARC BALLAN AU PNR

Mme WERTHLE présente la parcelle du Val au Cesne qui appartient à la CCYN. Cette dernière a pu être renaturée en 2022 (le fossé béton a été retiré et a laissé place à une noue et des mares). Depuis 2024 une gestion différenciée sur la parcelle réhabilitée est mise en place.

Résultat ? Une biodiversité s'y développe !

>> *Flore typique des prairies de fauche mésophiles*

- 4 espèces d'odonates (dont 1 née sur le site)
- Des rhopalocères (6 espèces de papillons de jour)
- Amphibiens présents
- 29 espèces végétales dont des espèces amphibies dans la noue et aquatiques

M. GARAND ajoute qu'il reste encore du travail à faire pour réduire les problèmes de pollution liés au dysfonctionnement de la station d'épuration d'Yvetot et des bassins de rétention de la ville d'Yvetot.

3. ENERGIE ET CLIMAT

3.1 Stratégie Plan Climat

Mme GAUTHIER présente la stratégie de la CCYN via son Plan Climat Air Energie Territorial. Son objectif est de réduire de 50% la consommation d'énergie entre 2014 et 2030 et couvrir 100% des consommations par les énergies renouvelables.

Objectifs très ambitieux sur lesquels la CCYN va devoir se pencher. Un document de synthèse est distribué aux élus.

3.2 Exemplarité des futures constructions et réhabilitation des équipements communautaires

M. BISSON, responsable du service patrimoine présente en quoi les futures constructions/ rénovations de la CCYN seront exemplaires.

- le futur siège de la CCYN sera classé niveau 3 pour l'utilisation de matériaux « biosourcés », il respectera la RT 2020 et disposera de 3 pompes à chaleur (air/eau) afin d'optimiser les cycles. Le bâtiment aura 30% de sa toiture couverte par des panneaux photovoltaïques (soit 342m), l'énergie électrique produite sera autoconsommée dans le bâtiment ou les autres bâtiments intercommunaux (ACC = Autoconsommation collective). Le chantier a été confié à l'entreprise Garzynski Traploir de Ste Marie des Champs.

Les élus questionnent M. BISSON pour savoir la provenance des panneaux. Ceux-ci viennent d'Asie. M. GAUTHIER, M. GUYADER et Mme TAHON regrettent ce choix car le bilan carbone des panneaux asiatiques est très défavorable.

Concernant le conservatoire, la réhabilitation permettra aussi d'atteindre le seuil de la RT2020 ; Pour l'instant le choix du type de chauffage est à l'étude.

3.3 Projet de réseau de chaleur bois chez LOGEAL

La société LOGEAL souhaite rénover son réseau de chaleur vieillissant. Le réseau actuel utilise du gaz pour le chauffage, LOGEAL souhaite verdir son équipement et passer au bois. Le bailleur social a rencontré les équipes techniques de la CCYN pour présenter son projet et souhaite avoir la position des élus sur un raccordement de ses équipements (conservatoire, médiathèque, siège actuel et futur siège).

→ Les élus valident l'accord de principe pour rejoindre le périmètre d'étude.

3.4 Accompagnement des habitants dans leur projets rénovation énergétique

La CCYN a contractualisé avec l'Etat un Pacte Territorial, c'est-à-dire un engagement à mettre en œuvre un service public de la rénovation de l'habitat œuvrant dans toutes les thématiques de l'amélioration de l'habitat :

rénovation énergétique, autonomie, adaptation, lutte contre l'habitat indigne

Budget de 80 000 €/an (postes en interne et conventionnement avec INHARI – pour 53 000€, subvention de 50% par l'ANAH)

CONCRETEMENT POUR LES HABITANTS :

- Un accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h
- Une demi-journée de permanence par semaine à la CCYN (soit 42 /an)
- 42 visites conseils à domicile gratuites possibles
- 4 animations (visite, réunions, forum...) (*16 juin Yvetot : FORUM du bien vieillir*)

De plus, la CCYN met de place depuis 2021 des aides financières en complément des aides nationales pour ses habitants.

QUI PEUT EN BENEFICIER ?

- Toutes les catégories de revenus (sauf les foyers aux revenus supérieurs)
- Propriétaires occupant d'un logement de plus de 15ans, classé (E, F ou G)

QUEL TYPE DE TRAVAUX ?

- Rénovation globale comprenant plusieurs postes de travaux qui permettent un gain de 2 étiquettes énergétiques
- Se basent sur le cadre « Mon parcours accompagné de l'ANAH »

QUEL MONTANT D'AIDE ?

Enveloppe de 100 000€

- Pour les foyers aux revenus très modestes : aide maximale de 8 000 €
- Pour les foyers aux revenus modestes : maxi 4 000€
- Pour les foyers aux revenus intermédiaires : maxi 2 000€

A ce jour, encore aucun dossier n'a été déposé. En effet, l'arrêt des aides nationales en 2025 a donné un coup d'arrêt aux projets et une perte de confiance. INHARI est sollicité pour des rendez-vous et des visites à domicile, mais pour l'instant les habitants sont en attente des devis des professionnels pour déposer leurs dossiers.

3.5 Accompagnement des particuliers pour l'installation de panneaux photovoltaïques

Mme GAUTHIER présente le projet qui consiste à accompagner les particuliers à choisir la meilleure entreprise et les meilleurs panneaux photovoltaïques afin d'éviter les arnaques. Actuellement 12 habitants ont été conseillés. 9 ont donné suite et installeront des panneaux sur les toitures de leur maison. L'entreprise qui a été choisie est l'entreprise TRIBOUT (de St Jacques sur Darnetal).

4. Subventions aux associations YOU

Mme GAUTHIER présente le dispositif d'aide YOU à destination des associations ou groupements de particuliers. Ce dispositif permet d'aider ces porteurs qui ont des projets en faveur du développement durable bénéficiant aux habitants du territoire.

Cette année 2 projets ont été déposés :

- Une fontaine à eau pour le TENNIS CLUB afin de réduire l'utilisation de l'eau en bouteille. (900€ d'aides)
- L'organisation d'une guinguette pour la PAYSAGERIE afin de promouvoir le lieu et les animations nature et écologie (500€ d'aide)

→ Les élus valident les 2 projets

Le dispositif reste tout de même peu connu et les maires ont un rôle important à jouer auprès des associations locales pour faire connaître ce dispositif.

La séance est levée à 20h,

Pour le Président et par délégation,


Le Vice-Président,
Sylvain GARAND

